Délibération n°2018/25

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2 et R719-51 à R719-112 :
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts, en vigueur, de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2018 :

Objet : Tarifications diverses – tarifs de la bibliothèque
Le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, les tarifs de la bibliothèque, joints en annexe. Ces tarifs sont applicables à compter de la rentrée universitaire 2018.

Résultat du vote :

Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Troyes, le 14 juin 2018

Le président du conseil d'administration

Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18.06.2018
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18.06.2018

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr